



ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF
N° 12 – JANVIER 2012

**BONNE ANNEE
2012**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*Les 4 derniers mois de l'année 2011 ont connu une intense activité au sein de notre commune. Vous découvrirez au fil des pages tous ces événements, ainsi que toutes les rubriques habituelles : départ du Père Jean-Marc, installation de son successeur, l'Abbé Stefan, les réunions publiques, les représentations théâtrales, la fête de Noël des Aînés, la mise en place de la redevance incitative pour les ordures ménagères, les actes d'incivilités (malheureusement), etc.... La rédaction vous souhaite une bonne et heureuse année 2012 et une agréable lecture de cette douzième édition d'**ETTENDORF'INFOS**.*

LE MOT DU MAIRE

L'année 2012 sera difficile pour tous nos compatriotes.

Crise financière, austérité, plans de rigueur, avec des répercussions jusque sur les budgets des communes, seront la réalité. Malgré les difficultés et les incertitudes, votre municipalité restera engagée dans l'action.

Nous serons volontaristes et réactifs pour préparer l'avenir.

Avec mes collègues élus, nous formulons le vœu qu'avec les compétences et les bonnes volontés qui nous entourent, nous arrivions à faire progresser nos projets dans le respect et la tolérance.

Vous pouvez compter sur notre disponibilité, nous comptons sur votre soutien.

Que cette année 2012 vous apporte la tranquillité, la paix et beaucoup d'amour à partager.

Alles güete fers neje johr mit freid un gsundheit.

Patrice WEISS

LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

De nombreux événements ont jalonné la vie de la commune au cours des 4 derniers mois. En voici un certain nombre par l'image et le texte.



DEPART DU PERE JEAN-MARC



Ayant fait valoir auprès de l'archevêché ses droits à une retraite bien méritée, le Père Jean-Marc MEYER, 75 ans, a célébré sa dernière messe le dimanche 25 septembre 2011 en l'église St-Nabor d'Ettendorf.

Il était le curé de la paroisse pendant 20 ans.

Durant cet office festif, rehaussé par la prestation des chorales réunies de la Communauté de Paroisses, sous la direction de Richard Lacroix accompagnées à l'orgue par Marie-Laure Helmstetter, de nombreux orateurs ont rendu hommage au Père Jean-Marc et lui ont offert des cadeaux.

Après l'office, les fidèles ont pu partager le verre de l'amitié au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

ACCUEIL et INSTALLATION DU NOUVEAU CURE

Mgr Grallet, archevêque de Strasbourg, a nommé cet été, l'Abbé Stefan GRABOWSKI, comme nouveau curé de la Communauté de Paroisses de Bossendorf-Lixhausen, Ettendorf-Ringeldorf et Minversheim.

L'Abbé Stefan est né le 29 janvier 1955 en Pologne.

C'est un vrai polyglotte, parlant 5 langues.

Cela fait 18 ans qu'il vit en France.

Il est docteur en Patrologie (étude des Pères de l'Eglise).

Il habite à Ettendorf, dans l'appartement au-dessus de l'école maternelle, au 196, rue Principale.

On peut le joindre par téléphone au 09.51.34.02.82 ou 06.08.49.47.96 ou par mail : stefan.gra@free.fr



Dans une église très bien remplie et entouré d'une quinzaine de prêtres, le curé-doyen Rebmeister a installé officiellement l'Abbé Stefan Grabowski dans ses fonctions le dimanche 30 octobre 2011 lors d'un office festif rehaussé par les chants des chorales réunies sous la direction de Richard Lacroix, avec Marie-Laure Helmstetter à l'orgue. Le nouveau curé a été accueilli par les enfants qui lui ont remis des fleurs et un tableau avec une clé symbolique représentant les clés des églises des 5 communes.

Dans son allocution, l'Abbé Stefan a remercié toutes les personnes pour leur présence et a souligné qu'il mettra toute son énergie pour remplir les missions qui lui sont confiées, notamment envers les jeunes. Dans son mot d'accueil, et au nom de ses collègues, le maire Patrice Weiss a rappelé les relations entre élus et curé et a assuré le nouveau curé de leur soutien dans l'accomplissement de son ministère en mettant en exergue la nécessité de placer l'homme au centre pour un monde plus fraternel.

Dans son mot de bienvenue, le président Gérard Lang a mis l'accent sur les qualités requises pour un ministère fructueux en souhaitant que les cœurs de tous les fidèles s'ouvrent pour "faire un bout de chemin sur la route des hommes vers le Christ".



FETE DE NOEL DES AINES



Comme tous les ans, le 2^{ème} dimanche de décembre, la Commune a invité toutes les personnes de plus de 65 ans à la traditionnelle Fête de Noël des Aînés.

Dès le samedi après-midi, les membres du conseil municipal se sont afférés sous la direction de Nadine Wendling et de Patrice Weiss pour préparer la salle et le repas en cuisine.

C'est un succulent pot-au-feu qui a été proposé aux convives, qui sont arrivés dès 11h30 le dimanche pour repartir en fin de journée, après avoir passé une après-midi dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Dans son allocution, le maire Patrice Weiss a salué la présence de l'Abbé Stefan, nouveau curé de la Communauté de Paroisses, a eu une pensée pour les disparus de l'année et a évoqué les faits marquants de l'année dans la commune.

L'après-midi a été animée par Robin Schlupp, accompagné de sa trompette.

Le soir, en partant, les personnes de plus de 70 ans ont reçu le traditionnel paquet cadeau offert par la municipalité et financé en partie par le Crédit Mutuel du Val de Moder.



REUNIONS PUBLIQUES

Au cours des 4 derniers mois, 2 réunions publiques ont été organisées par la commune et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Elles n'ont pas connu, malgré les sujets importants abordés, le succès et l'intérêt escomptés.

La 1^{ère} organisée par la Commune le 23 septembre avait pour thèmes :

- L'adjutant Cadario de la brigade de gendarmerie de Hochfelden a présenté le dispositif "Participation citoyenne" qui vise à développer l'engagement des habitants dans une démarche collective et à accroître la solidarité de voisinage en matière de sécurité.
- Mr Georges Lanzi a fait une démonstration très vivante et très ludique des gestes de 1^{ère} urgence qui peuvent sauver une vie avant l'arrivée des secours. Il a également expliqué le maniement d'un défibrillateur.

POUR INFO :

La commune a acheté 2 défibrillateurs :
l'un est fixé devant la porte d'entrée de la mairie et
l'autre au complexe sportif des Deux Aigles.



La 2^{ème} organisée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn le 25 octobre 2011.

Présenté par Loïc Weinhard, maître composteur, chargé de mission de la Communauté de communes du Pays de la Zorn, cette réunion a permis aux personnes présentes d'apprendre à faire un bon compost.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn met en vente des composteurs au prix de 20 €

MAISONS FLEURIES.

La commission "Environnement et Cadre de vie" s'est réunie au mois de décembre pour établir la liste des lauréats du concours des maisons fleuries 2011. Elle a rendu le verdict suivant :

- ♦ **Lauréats retenus (avec remise d'un chèque cadeau) :** Mr et Mme Christophe LAVERGNE, Mme Marie-Claude WEIBEL, Mr et Mme Alexandre DAULL, Mr et Mme Florent KNAB, Mr et Mme Alphonse HESS, Mr et Mme Jean-Baptiste LUTZ.
- ♦ **Prix spécial du jury :** Restaurant "La Grange" et la Mairie

La commission remercie, comme chaque année, toutes les personnes fleurissant leur maison, la rendant accueillante pour le visiteur et contribuant à l'embellissement de notre village.

SPECTACLE " LA DIFFERENCE "



L'ALC a organisé, devant une centaine de personnes, le vendredi 9 décembre 2011 un spectacle de la "Compagnie Transparence" de Bischheim, intitulé "La Différence", composé d'une dizaine de sketches interprétés par des personnes déficientes mentales d'institutions de la région strasbourgeoise.

Ce fut une ballade sur un ton humoristique dans l'imaginaire du handicap mental sur fond de vie quotidienne de la personne déficiente perçue comme différente et pourtant si proche d'une réalité dite "normale".

Le maître-mot mis en exergue est la TOLERANCE.

La "Compagnie Transparence" a pour objectif de favoriser le développement des personnes déficientes mentales par le théâtre et la musique. Son site internet : <http://c.transparence.free.fr>

LES ÉVÈNEMENTS A VENIR

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012

Un recensement de la population aura lieu dans la commune d'Ettendorf du **19 janvier 2012 au 18 février 2012**.

Un agent recenseur vous rendra visite. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. La mairie vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

La commune d'Ettendorf a engagé comme coordonnateur pour cette opération Mme Sylvia DIEBOLD, et 3 agents recenseurs, Mmes Claudine LEHNHARD et Carine MEYER et Mlle Julia LANG.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit de nombreuses statistiques : nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc...)

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs, du parc de logements, des disponibilités en main-d'œuvre, des besoins de la population.

C'est pourquoi la loi rend obligatoire les réponses à cette enquête. Elles resteront confidentielles.

L'INSEE vient d'annoncer l'estimation pour 2012 de la population légale municipale, basée sur une extrapolation des chiffres au 01.01.2009, soit **849 habitants**, c'est-à-dire une population municipale de 826 habitants, à laquelle s'ajoute la population comptée à part de 23 habitants.

Le recensement permettra de vérifier et d'affiner ces chiffres.

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang organisé par l'Etablissement Français du Sang aura lieu le **Jeudi 2 février 2012** de 17h30 à 20h au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

Cordiale invitation à toute personne susceptible de donner un peu de son sang.

Le don de sang ne dure que 8 à 10 min et une poche de sang sert au final à transfuser trois malades. On ne transfuse jamais du sang total, mais uniquement le composant dont le malade a besoin (globules rouges, plasma ou plaquettes).

Qui peut donner ? Toute personne volontaire entre 18 – 70 ans après un entretien médical avec un médecin responsable de collecte. Que diriez-vous de donner un peu de votre temps pour venir rejoindre les donateurs et ainsi dynamiser cette action dans notre village ?

ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES

L'année 2012 sera une très grande année électorale.

L'élection présidentielle aura lieu les 22 avril et 6 mai 2012. Elle sera suivie par les élections législatives les 10 et 17 juin 2012.

De plus, dans le cadre de la mise en place du Conseil d'Alsace, il est fort possible, qu'à l'automne 2012, sera organisé sur l'ensemble du territoire alsacien un référendum qui devra valider ou non cette création prévue après les prochaines élections municipales et cantonales de 2014.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La commune organisera un grand nettoyage de printemps le samedi 31 mars 2012.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour redonner un air accueillant au village.

LA VIE SCOLAIRE

LE PERE NOEL A L'ECOLE



Comme tous les ans, le Père Noël a fait escale, pendant sa traditionnelle tournée de décembre, à l'école primaire et maternelle d'Ettendorf.

Il a ainsi récompensé tous les enfants qui, d'après leurs maîtresses, ont tous été très sages pendant l'année scolaire, en leur remettant un sachet de friandises offert par la Commune.

En remerciement, ils ont interprété des chansons et récité des poèmes au grand homme à la barbe blanche.

NB : Le prochain conseil d'école est programmé le **lundi 13 février 2012**.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal** > **Délibérations**

☞ Séances des 22 septembre, 28 novembre et 28 décembre 2011

- Les rapports annuels sur le prix et la qualité de l'assainissement et de l'eau potable pour la commune, sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable pour le périmètre de Hochfelden et environs et sur le fonctionnement de la station d'épuration pour le SICTEU, n'ont appelés ni observations, ni réserves de la part du Conseil Municipal. Par contre, celui-ci a souhaité des chiffres actualisés pour l'assainissement de la part du SICTEU de Mommenheim.
- Signature d'un contrat avec la société DEKRA pour le contrôle annuel du terrain "multisports". Le coût pour 2011 est de 163,80 € HT.
- Fixation du coefficient multiplicateur unique de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE, ancienne taxe sur l'électricité) à 6.
- Transfert de la compétence "Eoliennes" à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
- Dans le cadre du recensement 2012, création d'un poste de coordonateur communal et de 3 agents recenseurs.
- Indemnisation pour perte de bénéfice en 2010 des propriétaires ou exploitants qui avaient mis des terrains à disposition de la commune lors des travaux d'assainissement et de voirie et non encore restitués en 2010.
- Indemnisation pour 2011 des exploitants pour les fascines posées sur leurs terrains en 2009.
- Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement à 4%. Cette taxe remplacera, à compter du 1^{er} mars 2012, l'actuelle taxe locale d'équipement (TLE) ou taxe sur l'urbanisme, ainsi que d'autres taxes en 2015.
- Autorisation est donnée à Mr le Maire pour signer le protocole transactionnel avec les assureurs de l'Entreprise Borni et de Mme Samyn, suite à la chute de morceaux de la corniche de l'église en 2007.
- Fixation à 4.100 € pour 2011 de la participation de l'ALC aux frais de fonctionnement et d'investissements du Centre Socioculturel.
- Autorisation est donnée à Mr le Maire pour engager toutes les démarches pour le rattachement de l'école primaire au RPI Alteckendorf-Minversheim.
- Acquisition de matériel d'illuminations de Noël supplémentaire.
- Acquisition de panneaux de signalisation complémentaire et réalisation de marquage au sol supplémentaire pour un montant maximum de 5.500 € H.T..
- Maintien au niveau 2011 de la redevance "Assainissement".
- Validation de l'indemnisation, fixée par les services du Domaine, à verser au propriétaire de la parcelle 133, section 30, suite à l'établissement d'une servitude de passage sur fonds privés au bénéfice de la commune dans le cadre de la canalisation d'évacuation du déversoir d'orage au Landgraben.

TRAVAUX et ETUDES

☞ AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES

- **Octobre 2011** : Envoi des dossiers de demande de subventions au département du Bas-Rhin et à l'Agence de l'Eau

Les études devraient démarrer en coordination avec les communes de Buswiller et Ringeldorf dès le mois de février prochain pour une réalisation des travaux en 2013.

☞ ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Durant ce quadrimestre, plusieurs réunions ont eu lieu pour faire avancer le PLU, qui est toujours dans sa phase de diagnostic et de préparation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), notamment :

➔ Réunion n° 8 du septembre 2011

Après vérification par le bureau d'études de la consommation d'espace générée par les propositions de la commission de suivi du PLU, il ressort que la consommation d'espace est à réduire considérablement. Dans tous les cas, les dispositions du Grenelle de l'Environnement imposeront des choix, notamment pour d'abord densifier les parties à l'intérieur du village.

Les bureaux d'études sont en train de peaufiner le PADD, qui sera soumis à l'appréciation de la commission de suivi, puis du conseil municipal et des personnes publiques associées.

L'évolution de l'élaboration du PLU peut être suivie sur le site Internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : **Vie municipale** > **Plan Local d'Urbanisme**

ORDURES MENAGERES

Instauration de la Redevance Incitative

En phase de test de juillet à fin 2011, la redevance incitative pour les ordures ménagères est mise en place officiellement par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, compétente en la matière, au 1^{er} janvier 2012.

Nous vous reprecisons les jours de ramassage et le contenu des différents bacs.

→ **ATTENTION, NOUVEAUTE au 1^{er} janvier 2012** : pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, **le ramassage a lieu tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

Dans ce bac, il y a lieu de déposer tous les déchets ménagers non prévus dans la collecte sélective.

→ Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune**, un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires. Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'en mai 2012 :

- **Janvier 2012**, entrée en vigueur officielle de la redevance incitative : vendredis **6** et **20**.
- **Février 2012**, vendredis **3** et **17**.
- **Mars 2012**, vendredis **2**, **16** et **30**.
- **Avril 2012**, vendredis **13** et **27**.
- **Mai 2012**, vendredis **11** et **25**.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

D'après le bilan de 4 mois d'expérimentation, il ressort une très forte augmentation de la **collecte sélective** (+196% pour le papier, +80% pour le plastique et même +22% pour le verre).

Néanmoins, il est aussi constaté une forte augmentation du refus de tri, c'est-à-dire présence de déchets non conformes dans le bac à couvercle jaune ou autocollant jaune. Il passe de 5% à 33%. Ce refus de tri (volontaire ou non) coûte très cher à la collectivité (195 €/tonne). **Il s'agit de respecter scrupuleusement les consignes de tri** que les ambassadrices du tri vous rappelleront lors de leur passage dans la commune prévu en janvier 2012, à savoir que dans ce bac, il ne faut mettre que les déchets suivants :

- Papiers, journaux, magazines, emballages en carton, emballages de briques de type "Tetrapak", ...
- Flaconnages plastiques : bouteilles, flaconnages alimentaires, de produits d'hygiène, d'entretien, ...
- Emballages métalliques : boites de conserves, cannettes, aérosols (ne contenant pas de produits toxiques),...

ATTENTION : tous ces produits doivent être déposés **en vrac** dans le bac à couvercle ou autocollant jaune, c'est-à-dire sans utilisation de sachets ou sacs plastiques, sinon cela est considéré comme un refus de tri !

INFO IMPORTANTE : Comme le tri sélectif n'est jamais fait de façon rigoureuse, et donc plus vidé, **le bac de 660L actuellement installé au cimetière devra être enlevé d'ici peu**. Les déchets des tombes devront être ramenées chez elles par les personnes et mises avec leurs propres déchets (déchets verts ou plastifiés).

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn inclura un supplément de 16 pages consacrées au dossier des déchets dans n° 30 d'ATOUT ZORN de mi-janvier 2012 : tarification, règlement, rappel des consignes de tri, etc...

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> ou sur celui de la Communauté de Communes : www.payszorn.com

DECHARGE DU ROHRBACH : Point de la situation

En ce moment, le dossier est en phase finale dans les services de la préfecture. Le préfet doit bientôt publier son arrêté (avant février 2012) qui fixera l'avenir de la gestion de notre décharge (tonnages et durée d'exploitation). La CLIS s'est réunie le 5 décembre 2012 pour analyser l'étude d'impact de la société SITA. A l'issue de la réunion, le vote s'est soldé à 8 voix pour, 2 abstentions et 6 voix contre cette étude.

La commune de Hochfelden s'est prononcée contre cette étude le 8 décembre. Elle s'est basée sur le principe de précaution en relevant les nombreux points de Madame la commissaire enquêteur restés sans réponses satisfaisantes pour garantir, et la gestion rigoureuse, et le manque d'impact sur la santé des habitants. Le 12 décembre, la préfecture a également consulté le CODERST. L'année 2012 nous apportera la réponse de Monsieur le Préfet.

INFOS NAVETTES BUS TER ALSACE

Depuis le 11 décembre 2011, la SNCF et la Région Alsace ont modifié les horaires de plus de 85% des trains. En conséquence, les horaires des navettes bus ont été adaptés. Les grilles horaires sont disponibles en mairie, en page d'accueil du site internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>
Ils sont aussi téléchargeables sur le site TER Alsace de la SNCF, comme les autres grilles horaires : <http://www.ter-sncf.com/Regions/alsace/Fr>

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Tous ceux qui souhaitent faire du sport, se détendre, s'instruire, se retrouver entre amis, assister à des spectacles trouveront ci-dessous des informations pour guider leur(s) choix. Toutes ces associations sont prêtes à les accueillir pour renforcer leurs équipes de bénévoles, qui sont indispensables pour leur fonctionnement. Ne soyez pas seulement consommateurs de loisirs, mais devenez aussi acteurs de la vie en société en vous engageant dans ces associations.

ALC - Théâtre :



La troupe de théâtre "D'Socke Budig" d'Ettendorf a joué les 2 derniers weekends de novembre la pièce "KENTSLER UN WAS NOCH" de Beate IRMISCH, adaptée et mise en scène par la troupe.

L'histoire est celle d'un artiste, Ernest BANSEL, dit "Ernesto BANSELO", qui est au plus mal dans son portefeuille. Suite aux visites de l'huissier et à sa situation désespérée, il met en scène avec son ami Hubert, sa disparition dans un lac ! Après l'annonce de sa "mort" arrivent les clients potentiels pour ses "Œuvres d'art": une prétendue riche noble russe, un propriétaire d'une illustre galerie avec sa sœur, l'huissier lui-même, amoureux de l'épouse d'Ernest et même le policier s'intéressent à ses œuvres d'art !!!

Un public attentif et conquis a pu se régaler de cette nouvelle pièce et suivait religieusement les tirades échangées avec verve et conviction par les acteurs de la "D'Socke Budig" dirigés par Guy Brosé.

Incontestablement un bon moment de théâtre alsacien. Le public applaudit et en redemande et pour cause, tout ça, c'est bon pour le moral ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Mais avant, la "D'Socke Budig" présentera cette pièce les samedis 21 et 29 janvier 2012 à Schoenbourg.

Puis, se lancera dans la recherche d'une nouvelle pièce à jouer en novembre 2012.

En fin de soirée, Isabelle Buchi a rendu compte de l'utilisation du don de la troupe fait à l'ARHAM. Cette association a organisé une sortie d'une journée à EUROPA PARK pour des personnes handicapées.

La troupe remercie également l'ALC qui a mis la salle à disposition gracieusement pour la représentation du vendredi au profit d'une association d'enfants handicapés.

Amicale Sapeurs Pompiers

Lors d'une cérémonie organisée le jeudi 1^{er} décembre 2011 au Centre d'incendie et de Secours de Haguenau, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Bas-Rhin a honoré nos sapeurs-pompiers par la remise de médailles :

Médaille "vermeil" :

Adjudant Joseph Kleinclaus, Adjudant honoraire Antoine Lang, Sapeurs Armand Feger et Marc Fischer.

Nomination, Caporal honoraire : Jean-Marc Gantner.

Tous nos sapeurs pompiers de la section Alteckendorf-Ettendorf ont ensuite pu fêter dignement leur sainte patronne le samedi 3 décembre 2011 à la salle polyvalente d'Alteckendorf.



Club de l'Amitié

Une nouvelle année commence. Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2012.

Les réunions se déroulent tous les 1ers Mercredis du mois l'après-midi à partir de 14 heures dans la petite salle du Centre Socioculturel.

Nous en profitons pour lancer un appel à toute personne disposant d'un peu de temps à rejoindre notre groupe pour passer un moment agréable dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Mme Waeckel Marie Rose, Présidente, au 03.88.07.67.88.

Soyez donc les bienvenus et un accueil chaleureux vous sera réservé.

A NOTER : Lors de la réunion du mercredi 11 janvier 2012, nous accueillerons un représentant de la Gendarmerie de Hochfelden qui interviendra sur le thème de la "Prévention au quotidien".

Toutes les personnes intéressées, membres ou non du Club de l'Amitié, sont les bienvenues.

Paroisse St-St-Nabor

Dans une église remplie, la paroisse St-Nabor a fêté avec une grande ferveur la naissance de Jésus. L'office a commencé par une veillée animée par les enfants avec leurs catéchistes et un moment musical. La chorale Ste-Cécile l'a rehaussé par ses très beaux chants. Elle était accompagnée aux orgues par le maître Francis Jacob et à la trompette par Robin Schlupp. A la fin de la messe, tous les enfants présents ont eu un cadeau de l'Abbé Stefan.



Bibliothèque Municipale



Comme tous les ans, la Bibliothèque Municipale a organisé son après-midi "Portes Ouvertes" le samedi 24 septembre 2011.

Le but de cette manifestation est de réunir les passionnés pour partager un moment convivial avec les bénévoles, mais aussi d'attirer de nouveaux lecteurs de tous âges.

Le mercredi 21 décembre 2011, la Bibliothèque a proposé à ses jeunes lecteurs la lecture d'un conte "Noël au pays des Ours". Cette histoire d'ours a régalé les petits et leurs parents présents. Un goûter, aux couleurs de Noël, a été offert aux enfants par les bénévoles de la Bibliothèque Municipale.



US Ettendorf

L'US Ettendorf organise le

Dimanche 4 mars 2012

A partir de midi

Un **déjeuner dansant** animé par

"DIE ELSAESSER"

Au programme de ce déjeuner dansant :

Apéritif animé par le Groupe Folklorique d'Obermodern.

Au menu : Pot au feu - Dessert - Café

Prix : 25 €

Réservation, avant le 1^{er} mars 2012, auprès de:

- Joseph Michel : 03.88.07.67.62
06.50.57.14.79
- Pierre Criqui : 03.88.07.03.56

Tout au long de l'après-midi, petite restauration et buvette.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune : <http://ettendorf.pays.zorn.com> > rubrique : **Vie associative** > **Annuaire des Associations**
Et sur les manifestations organisées dans la commune : **Page d'accueil** > Rubrique : **Agenda**

INFORMATIONS DIVERSES

INCIVILITÉS (ENCORE ET TOUJOURS....)

Nous pouvons observer un grand mieux : il y a moins de déjections canines sur les espaces verts. Les enfants et les riverains remercient les propriétaires. Néanmoins, le problème subsiste encore sur les autres endroits publics : mairie, trottoirs, cour d'école... Malheureusement certains oublient encore sciemment de ramasser les déjections canines de leur toutou sur les voies et espaces publics. Cette façon d'agir est inadmissible et traduit un manque de respect envers leurs concitoyens et met en danger les enfants inconscients des risques sanitaires auxquels ils sont exposés.

RAPPEL : La Commune a passé une convention avec la SPA, qui peut, à tout moment, se saisir de chiens divaguant sur la voie publique.

RAMASSER N'EST PAS SYNONYME DE S'ABAISSER

Autre point noir, le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites. N'encombrez pas les rues, ni les trottoirs, avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages !

Si vous avez de la visite, dans la mesure du possible, mettez les voitures dans votre cour. Respectez les sorties de garage de vos voisins. Laissez du passage dans les rues étroites.

Nouveau point noir, sur le parking du Centre Socioculturel, autour du Point d'Apport Volontaire. Il n'y a plus que les containers "Verre" et "Habits", qui sont très régulièrement vidés, notamment par le SMITOM (verre).

CES DEPOTS SONT INTOLERABLES



Ces déchets n'ont rien à y faire.

Dorénavant tout dépôt à côté des containers fera l'objet d'une plainte en gendarmerie. Les amendes sont conséquentes. Il y a lieu de garder l'endroit propre, qui est surtout un parking.

La municipalité songe à mettre en place des caméras de surveillance, si certains individus persistent dans leur comportement indigne.

Pour le papier-carton et les bouteilles plastiques, il y a la collecte sélective tous les 15 jours. Si vous avez des cartons qui ne peuvent être pliés pour être mis dans votre bac, il y a lieu de se rendre à la déchèterie de Bossendorf, qui est ouverte les mardis et jeudis après-midi et les samedis matin et après-midi.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Une circulaire ministérielle rappelle que :

Les déchets, dits verts, issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, d'élagages, de débroussaillage, et d'autres pratiques similaires, constituent des déchets ménagers, s'ils sont produits par les ménages ou les collectivités territoriales.

De ce fait, leur brûlage en est INTERDIT en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Il y a lieu de privilégier la gestion domestique des déchets verts (paillage, compostage) ou leur apport en déchèterie.

PROPRETE

Des rues et des abords propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. La Commune compte sur vous pour un nettoyage régulier des trottoirs et des caniveaux. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

PERIODE HIVERNALE

La période hivernale est arrivée !

Comme tous les ans, la commune met à disposition des sacs de sel qui doivent être utilisés avec parcimonie et par groupe d'immeubles. Les personnes n'ont pas à se les approprier personnellement. Dans ce cas, chaque foyer devra les acheter lui-même pour sa consommation personnelle !

Comme pour le nettoyage des rues et des trottoirs, les riverains sont tenus de procéder sans délai au déneigement, au sablage ou au salage des trottoirs, des caniveaux et voirie communale au droit de leur propriété (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

>>>>> Dispositions du Conseil Général du Bas-Rhin

Le département a classé les routes départementales en 4 niveaux de services. Celles entourant Ettendorf sont classées au niveau 4, c'est-à-dire avec des conditions minimales de circulation.

L'information et la responsabilisation des usagers sont également une préoccupation majeure. Il appartient à l'utilisateur d'organiser son itinéraire, d'anticiper les délais, de s'informer des conditions de circulation (www.inforoute67.fr), et aussi, d'adopter certains réflexes essentiels, tels que l'équipement en pneus hiver.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que l'inscription en mairie n'est pas automatique.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Publications > Bienvenue à Ettendorf**

MISSION LOCALE DU PAYS DE SAVERNE

La Mission Locale pour l'Emploi de Saverne recherche des parrains. Le parrainage met en relation des adultes actifs ou retraités et des jeunes en recherche d'emploi. Il existe 2 types de parrainage :

- Le parrainage dans l'emploi : le parrain accompagne le jeune dans son activité. Il lui donne des conseils pour réaliser ou améliorer son travail et s'intégrer au sein de l'équipe.
- Le parrainage vers l'emploi : le parrain donne un coup de pouce dans les démarches de recherches d'emploi. Il fait profiter au jeune de son réseau relationnel et professionnel (relecture CV, préparation à l'entretien d'embauche, visite d'entreprises, ...)

Si cela vous intéresse, et pour de plus amples informations, vous pouvez joindre Mme Muriel ACKERMANN, conseillère Mission Locale, au 06.80.00.09.30.

SAJ CCPZ : Réalisation d'un court-métrage sur le Pays de la Zorn

Ce message s'adresse aux 10 / 25 ans.

La Communauté de Communes et son Service Animation Jeunes veulent tourner une fiction sur le territoire.

Le scénario sera écrit grâce à vos témoignages ! Nous avons besoin de savoir qu'elles sont vos ressentis de vivre ou d'avoir vécu/grandi sur ce territoire rurale (les manques, les points positifs, les négatifs,...)

Vous pouvez pour cela vous connecter sur le site internet de la communauté de communes ; en première page vous trouverez un formulaire : <http://www.payszorn.com/le-pays-de-la-zorn-et-vous,67902,fr.html>

Aux parents, merci de faire passer ce message à vos jeunes.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

- **Mathis GRASS**, né le 18 septembre 2011, fils de Clément et de Caroline née BRUNNER.
- **Eva REVESZ**, née le 25 décembre 2011, fille de Régis et de Sandra KIRCHER.

MARIAGES

- **Déborah BARNEY et Emmanuel OUINE**, le 24 septembre 2011 à Sens.

DECES

- 21 octobre 2011 : **Mr Lucien RETTIG**, né le 30 juin 1932.

GRANDS ANNIVERSAIRES



Mlle Marie-Thérèse DURRHEIMER
a eu 85 ans le 4 novembre 2011



Mr Joseph FEGER
a eu 90 ans le 11 novembre 2011



Mme Jeanne WENDLING
a fêté ses 85 ans le 14 décembre 2011



Mme Marie-Antoinette BATT
a fêté ses 85 ans le 27 décembre 2011

Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss, accompagné de ses adjoints, souhaita longue vie aux jubilaires de la part de toute la population et leur offrit, au nom de la Commune, le traditionnel panier garni.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- ◆ **101 ans** : Mme Anne CRIQUI, née DAULL, le 21 avril.
- ◆ **95 ans** : Mme Marie DIBLING, née REINBOLD, le 4 février.
- ◆ **93 ans** : Mr Joseph HESS, le 5 janvier.
- ◆ **90 ans** : Mme Alice FEGER, née WITTNER, le 26 mars.
- ◆ **89 ans** : Mme Geneviève WEISS, née JUNG, le 3 mars.
- ◆ **87 ans** : Mr Antoine JUNG, le 23 janvier; Mr Jean-Baptiste LUTZ, le 1^{er} mars.
- ◆ **86 ans** : Mme Marie JAEGLE, née LIENHARDT, le 24 janvier ; Mlle Thérèse REINBOLD, le 1^{er} février.
- ◆ **85 ans** : Mr Gaston PAUTLER, le 18 janvier ; Mr Joseph AUFFINGER, le 2 février ; Mme Marie-Louise FISCHER, née MEDER, le 5 février.
- ◆ **84 ans** : Mr Henri TORLOTTING, le 1^{er} janvier ; Mr Antoine LOTT, le 23 janvier ; Mlle Marthe WITTNER, née le 20 février; Mr Bernard WENDLING, le 29 avril.
- ◆ **83 ans** : Mme Marthe LUTZ, née WEISS, le 3 février ; Mme Marie SCHWARZER, née CRIQUI, le 9 février ; Mme Germaine HANNS, née DAULL, le 11 février ; Mme Marcelle HELMSTETTER, née JUNG, le 28 mars.
- ◆ **81 ans** : Mme Lucie NONNENMACHER, née DIBLING, le 1^{er} janvier ; Mme Bernadette BURG, née SCHERRER, le 14 janvier ; Mme Marie-Thérèse DIEMERT, née FUCHS, le 4 avril.
- ◆ **80 ans** : Mme Jeanne JUNG, née HANNS, le 19 janvier ; Mr Pascal NUNIGE, le 9 avril.
- ◆ **75 ans** : Mme Lucie LUTZ, née HANSS, le 3 janvier ; Mr Joseph LEIBENGUTH, le 19 mars.

La rédaction d'Etendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.

INFOS PRATIQUES

◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Le **LUNDI** de 18 h à 20 h
- Le **MARDI** de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le **VENDREDI** de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Autorisation de sortie du territoire (mineurs)** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 10 ans
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5 (si la mairie ne les établit pas)
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Les tarifs sont majorés, si les photos sont faites sur place.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs)

◆ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30.

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

◆ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **17 ou 03.88.91.50.18**
- SERVICE SOCIAL, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice WEISS, Joseph KLEINCLAUSS, Marcel KLEIN, Nadine WENDLING, Corinne LEONHART, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard WEISS

Prochaine parution : Mai 2012